



NAMUR, RUE DES BRASSEURS

Bien que, pour la période 1920-1930 dans le domaine du logement social, l'on retienne surtout des réalisations de cités-jardins, les sociétés de logement ont aussi pratiqué une politique immobilière consistant à implanter des groupes de logements dans des quartiers centraux ou péri-centraux déjà urbanisés. Les exemples liégeois (rue Louis Jamme, 1937, ou rue Saint-Remacle, 1929), ou vervetois (rue Ormanns-Hauzeur, 1937), montrent une maîtrise certaine des choix urbanistiques et une capacité à concevoir une implantation dans un cadre urbain préexistant, ce qui est plus contraignant que de construire sur un terrain vierge comme dans le cas des quartiers-jardins.

L'ensemble de logements de la rue des Brasseurs à Namur est très représentatif de cette pratique. Construit en 1937-1939, il comporte vingt-cinq appartements, dont neuf d'une chambre, huit de deux chambres et autant de trois chambres. Bombardée en août 1944, la partie centrale a été reconstruite en 1946 (architecte A. Vermeren). Les dernières années, les rénovations ont consisté à adapter les logements d'avant-guerre aux normes actuelles de confort ménager : des vitrages isolants ont été posés en 1995 et, en 1997, tous les logements ont été équipés d'une salle de bains et d'un coin-cuisine, tandis

que les installations électriques étaient remplacées (architecte G. Daix). Du point de vue de l'implantation, on voit que cet immeuble a fait l'objet d'une recherche d'intégration au tissu urbain existant, tant du côté de la très patrimoniale rue des Brasseurs (utilisation de la brique, encadrement des baies en pierre) que de l'autre côté, vers la Sambre (volumentrie et toiture). Du côté de la rue, il y a trois niveaux plus un en toiture, et du côté du quai, cinq plus un en toiture. Entre les deux, la cour intérieure (thème souvent utilisé dans ce type de programme) s'affranchit de ces contraintes externes et développe un vocabulaire s'apparentant à l'Art déco. L'intégration urbaine de l'ensemble est aussi assurée par un porche donnant accès à la cour intérieure et dont les arcs sont de même dimension que les anciens commerces du front de rue. Idéalement situés près du centre de la ville et en bordure du fleuve, ces appartements sont tous occupés en permanence.

